

LE REGLEMENT DU CDI

Le CDI est une salle de cours, un peu différente des autres, géré par un professeur, le professeur-documentaliste. Il est ouvert aux heures indiquées sur la porte.

LE CDI EST :

UN LIEU CALME RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES SOUHAITANT :

- **Travailler sur documents** : manuels scolaires, documentaires, dictionnaires, encyclopédies... Utiliser les ordinateurs après avoir demandé l'autorisation à la documentaliste.
On peut travailler en petits groupes pourvu que ce soit en **CHUCHOTANT** (ce qui ne veut pas dire « à voix basse »).
- **Lire** : des romans, des documentaires, des journaux, des revues, des bandes dessinées... Pas plus de deux personnes sur un même livre !
- **Consulter des documents d'orientation** : livres, revues, site ONISEP.
- **Participer aux animations éventuelles** : voir une exposition par exemple.

LE CDI N'EST PAS :

- **Une cafetaria** : pas de boissons, pas de nourriture (les pains au chocolat de la récréation...), tout cela doit être consommé en dehors du CDI. Pas de chewing-gum non plus !
- **Une classe de maternelle** : les papiers à la corbeille, oui, mais à la fin de l'heure seulement.
- **Une salle d'attente** : Comme pour tout autre cours, les élèves venant travailler au CDI doivent attendre dans la cour devant la porte.
On ne s'y réfugie pas pour se mettre au chaud.
On n'y donne pas rendez-vous à ses amis pour discuter : la cour de récréation est faite pour ça.
- **Une salle des pas perdus ou hall de gare** : ce n'est pas un lieu d'errance pour les élèves ayant perdu leurs camarades.
- **Un théâtre de marionnettes** : du genre, « trois petits tours et puis s'en vont ». Si on en sort, on n'y rentre pas à nouveau pendant la récréation (ou pause de midi).
- **Une papeterie** : Les élèves doivent avoir leur matériel. Le CDI ne fournit aucun matériel.
- **Un cybercafé** : Les ordinateurs ne sont pas en libre accès. Ils doivent servir uniquement aux recherches documentaires, aux logiciels comme Mathenpoche, et à l'orientation. Voir « Charte internet ».
- **Le salon d'une voyante extra-lucide** : inutile de débarquer en catastrophe en espérant trouver une solution miracle pour l'exposé à présenter dans l'heure qui suit.
- **Un foyer** : les jeux de cartes, MP3 et téléphones portables (comme partout dans le collège) y sont interdits. Les petites conversations entre amis n'y sont pas tolérées.
- **Une salle de reprographie** : La documentaliste ne fait pas de photocopies.
- La documentaliste n'est pas **l'horloge parlante** : il y a une pendule au mur, ou bien vous avez une montre !